

ASSEMBLÉE ANNUELLE 24 MAI 2011 RAPPORT D'ACTIVITÉS

Bonjour chers collègues,

On identifie habituellement ce point de l'ordre du jour d'une assemblée annuelle comme Rapport du président ou de la présidente. Je crois que c'est incomplet et même injuste, parce qu'une personne présidente ne peut pas faire beaucoup si elle est seule. C'est pourquoi je tiens à souligner immédiatement la contribution de l'équipe du conseil d'administration, et c'est avec plaisir que je vous présente ces personnes. Vous les connaissez probablement déjà, mais c'est leur seul salaire que cette appréciation que vous leur faites: Jean Des Trois Maisons de l'AER, Association des employés retraités de la ville de Montréal, président sortant, Henri-Jules Sauvé de l'ACREQ, Association de cadres retraités de l'éducation du Québec, vice-président, Mireille Beaulac de l'APRQ, Association des professionnelles et professionnels à la retraite du Québec, secrétaire, André Gagnon de l'AREF, Association des retraité(es) de l'enseignement, trésorier, Ghislain Gauthier de l'AREF, Association des retraité(es) de l'enseignement, administrateur, Mariette Gélinas de l'AREQ, Association des retraités et retraitées de l'éducation et des autres services publics du Québec CSQ, administratrice, Jeannine Goulet du R.R.I.I.S., Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé, administratrice, et Monique Larouche de l'ADERM, Association des directions d'établissement scolaire retraitées de Montréal, administratrice.

Je vous remercie très chaleureusement, chers collègues. Votre disponibilité, votre confiance et votre collaboration ont fait que l'Alliance a gagné du poids et marqué des points.

Éléments de conjoncture et le dossier indexation

Le Devoir de la fin de semaine des 14 et 15 mai dernier nous rappelait l'arrivée au pouvoir en France de François Mitterrand le 10 mai 1981. La fête marquait donc le 30e anniversaire de cet événement. Un 30e, ça ne vous dit pas quelque chose ? Oui, le décret de 1982 qui atteindra 29 ans bientôt et 30 ans en 2012.

M..Christian Rioux, le journaliste du Devoir, écrivait dans cet article sur le président Mitterrand: « Cette semaine, les socialistes français ont préféré mettre de côté le « devoir d'inventaire » afin de serrer les rangs. La commémoration a donc pris des allures de canonisation. » Il cite ensuite la première secrétaire du parti, madame Martine Aubry qui va dans le même sens: « *On ne va pas dupliquer ce qui s'est fait, mais on va s'inspirer de la méthode, de la mobilisation d'un homme qui incarnait vraiment la France et est entré à l'Élysée* ». C'était la canonisation, mais une canonisation qui était loin de rallier tous les membres du parti socialiste, surtout en préparation d'une campagne électorale. « Pour entendre enfin une critique », écrit toujours monsieur Rioux, « il fallait frapper à la porte d'un philosophe comme Paul Thibaud ...selon qui Mitterrand est arrivé au pouvoir avec un programme totalement archaïque ...et que la mythologie de la gauche survit à l'échec de la gauche ...ce qui a fait de la gauche française une gauche de résignation ».

Ça fait quoi ce rappel dans le rapport d'activités, vous demandez-vous peut-être. Je m'explique: les personnes retraitées des secteurs public et parapublic luttent depuis plus de vingt ans pour corriger les effets pervers, inéquitables et injustes de ce décret de 1982 qui a donné au gouvernement la

possibilité de prendre dans nos poches ce qu'il fallait pour permettre au budget de la province d'atteindre le déficit zéro. Les retraités et leurs associations ont depuis courageusement tenté toutes sortes de contacts et d'événements pour ne recevoir finalement que des marques de sympathie, des encouragements, des promesses dont ils attendent toujours les résultats. Mais nous sommes toujours là, actifs et solidaires, déterminés à aller jusqu'au bout. Si des spécialistes français jugent que le programme de François Mitterrand était archaïque, a connu l'échec, ils constatent quand même que le personnage Mitterrand est entré dans la mythologie, que « cette mythologie de la gauche survit à l'échec de la gauche...qui est devenue une gauche de résignation ». Ce n'est pas notre cas. Notre dossier est reconnu, il est loin d'être archaïque et nous, nous sommes loin d'être résignés. Nous ne lâcherons pas le morceau, parce que nous croyons à la valeur de notre cause, parce que nous savons que nous avons été floués, parce que l'indexation est une question de principe, principe reconnu entre autres pour le Régime des rentes du Québec, pour le régime fédéral de la pension sécurité de la vieillesse, et même pour les nouveaux retraités du RREGOP depuis le 01 janvier 2000 et pour de multiples autres pensions ou subventions.

Comme vous le voyez, tous les 30e ne se ressemblent pas; ils n'entreront pas tous dans la mythologie et ils ne feront pas tous la preuve de la résignation.

La période électorale que nous venons de vivre au Canada et ses résultats nous ont démontré que des changements majeurs peuvent être imprévisibles. On voulait que ça bouge, mais peut-être pas autant que cela comme le disent plusieurs analystes. Ce bouleversement ne nous touche pas directement, mais il nous prévient que des élections s'en viennent au Québec. Nous ne faisons pas de politique partisane, mais ces élections ne pourraient-elles pas nous donner un coup de pouce ? À quand notre Plan Nord ?

Vous avez dû remarquer vous aussi que, depuis quelques années, peut-être à cause de la crise économique, le ton des préjugés sur nos régimes de retraite a durci, chez beaucoup de journalistes et de politiciens. On oublie que nos cotisations à nos régimes de retraite sont du salaire différé. Nous avons versé de l'argent dans une caisse de retraite au lieu de l'ajouter à notre chèque de paye, et on ose nous accuser de faire payer nos rentes par les contribuables ! C'est vrai que beaucoup de travailleurs et travailleuses ne profitent pas d'un régime de retraite, mais est-ce à nous de payer pour ces personnes ? Nos rentes nous permettent-elles à chacune et à chacun de nous ce que beaucoup de journalistes appellent une « retraite dorée » ? Certaines rentes sont plus élevées que d'autres, c'est vrai, mais pas par cadeaux; elles ont été cotisées selon le salaire. Et n'oublions pas que la moyenne des pensions au RREGOP n'atteint même pas 15 000 \$.

Il faut ouvrir grands nos yeux et nos oreilles; il ne faut pas baisser les bras ni la tête, mais marcher la tête haute et avec fierté. Il nous faut éviter que les nombreuses années de lutte fassent de nous des personnes résignées.

Notre dossier indexation, gelé par une convention collective pour une deuxième période de cinq ans, est donc en état de veille, et le gouvernement refuse d'y toucher, comme il le fait depuis bientôt 29 ans. Mais nous sommes toujours là, et nous resterons là. Peut-être préparons-nous notre 30e !

Activités et démarches

Si notre dossier indexation n'est pas mort mais encore sur la table, prenons-en le mérite. Comme je l'ai dit souvent, c'est dû à notre résilience et à notre vaillance. Dans le rapport d'activités présenté à l'assemblée annuelle du 31 mai 2010, après avoir rappelé les activités majeures et plus visibles des

dernières années, soit les 14 ralliements régionaux de 2006-2007, 2 commissions parlementaires (2007 et 2010), un comité de travail (2007-2008), nous attendions toujours des gestes qui concrétiseraient les sympathies et les bonnes volontés manifestées par les parlementaires. Nous attendions particulièrement le Rapport de la dernière commission parlementaire (2010). Ce Rapport est finalement sorti en juin, peu après notre assemblée annuelle, et avec une nouveauté, une première: la recommandation de mettre sur pied un Comité consultatif qui réunirait les syndiqués et les retraités sous la gouverne de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA). Au moment où nous nous parlons, nous l'attendons toujours ce fameux Comité. Espérons que ça ne prendra pas encore 30 ans ! Promis pour novembre, c'est allé à février...mars...après quelques semaines...maintenant c'est quelques jours ! Paraîtrait-il que là c'est vrai. Nous avons même reporté une réunion du Groupe de travail des associations de retraités (GTAR) qui était prévue pour le 17 mai dernier afin de figner notre préparation pour assurer une bonne concertation entre les personnes retraitées qui nous représenteront. Vous avez d'ailleurs reçu par des INFO ALLIANCE toutes les informations sur la préparation de ce Comité qui sera composé de 17 membres: 8 personnes représentant les retraités, 8 personnes représentant les travailleurs, 1 personne indépendante à la présidence. En Alliance et en GTAR, nous avons, dès l'annonce de la mise sur pied d'un tel Comité, présenté nos principales recommandations à savoir, la parité au Comité, la nomination d'au moins 3 retraités nommés par le GTAR et la priorité réservée à l'indexation. Nous avons même désigné qui seraient les 3 retraités: les porte-parole du GTAR, Mariette Gélinas de l'AREQ, André Goulet de l'Alliance et Madelaine Michaud de l'AQRP.

Pour supporter ces démarches, l'Alliance a posé plusieurs gestes. Je vous les énumère sèchement parce que les contenus concernaient toujours à peu près les mêmes éléments: finances, Rapport de la commission parlementaire, préparation du GTAR et du Comité consultatif...

- * Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois, soit le 20 septembre et le 15 novembre 2010, et les 8 février et 19 avril 2011.
- *Une baisse des cotisations s'est appliquée à partir de cette année 2011.
- *Le GTAR a tenu 4 réunions régulières, les 01 juin, 24 septembre, 16 novembre 2010 et 10 février 2011, et une rencontre spéciale le 4 avril.
- *7 bulletins INFO ALLIANCE vous ont été envoyés.
- *2 rencontres d'associations pour faire la promotion de nos démarches, le 13 octobre 2010 avec l'A.Q.P.R.D.E. (Association québécoise du personnel retraité de Direction des écoles), et avec l'ADERM (Association des directions d'établissement scolaire retraitées de Montréal.
- * Participation le 16 juin à une rencontre de consultation au bureau de la Régie des Rentes du Québec sur des moyens d'aider des régimes de retraite du privé en difficulté.
- * Des correspondances avec le bureau du Conseil du trésor, avec la CARRA et avec le président de la commission parlementaire de février 2010, M. le député Alain Paquet, toujours pour exprimer notre hâte de voir naître le Comité consultatif et soumettre nos réflexions sur sa composition et son mandat.

Je vous ai parlé au début de ce rapport, dans les éléments de conjoncture, du durcissement des

préjugés à l'égard des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Pour réagir à cela, le conseil d'administration a envoyé des lettres à tous les journaux quotidiens et hebdomadaires dont nous avons les adresses. L'objectif était d'essayer de remettre les pendules à l'heure.

Rapport intérimaire de la commission parlementaire de février 2010

J'ai nécessairement parlé brièvement de ce Rapport sorti en juin dernier. Je voudrais en pointer quelques éléments importants qui seront certes des points de discussion aux réunions du Comité consultatif à savoir, les enjeux, les prémisses, trois pistes de solutions et la recommandation. Dans ces éléments importants, nous retrouvons des points de vue que nous ne partageons pas tous de la même façon, mais qui ont été énoncés par des interventions faites lors de la commission parlementaire. C'est d'ailleurs ce qu'affirme le Rapport dans sa présentation de la recommandation. Vous avez ces informations sur le 2 feuilles que vous avez prises en vous inscrivant ce matin.

Comité consultatif

Nous ne connaissons pas encore la composition du Comité. Les « quelques jours » sont longs n'est-ce-pas ? Serait-ce parce que nous avons déjà pris certaines positions face au Comité ? Nous avons en effet, dans la correspondance avec le conseil du trésor dont je vous ai parlé tout l'heure, annoncé nos couleurs par rapport au mandat du Comité et par rapport à sa formation, cela avant la réception d'un projet de mandat et de constitution du Comité, projet qui nous est arrivé de la CARRA peu après. Les réactions des associations remettant en question plusieurs éléments de ce projet, une consultation s'est alors faite auprès d'associations, mais sans l'Alliance. Nous sommes donc intervenus pour expliquer à nouveau ce qu'était l'Alliance, et nous avons pu participer. La CARRA a dû ensuite faire le relevé des réponses, les évaluer et reformuler le premier projet. À nouveau les associations ont réagi au projet amendé, et la CARRA a dû relever les réponses pour nous retourner un projet dit final et dont vous avez pu prendre une copie en arrivant ce matin. Ce projet dit final ne répond pas à toutes nos attentes, mais fera un beau sujet de travail aux premières réunions.

Conclusion

Voilà, selon moi, les gestes importants qu'a vécus notre Alliance au cours de la dernière année. Je me suis permis, comme vous l'avez constaté, d'insister sur ce qui rend difficiles nos efforts et nuit à notre influence, comme les préjugés sur les personnes retraitées des secteurs public et parapublic et leurs régimes de retraite. Je vous ai d'ailleurs déposé quelques articles de journaux sur ce sujet. Là où nous sommes rendus, avec un Comité consultatif qui va nous arriver un jour, nous pouvons au moins nous dire avec fierté que nous commençons à récolter ce que nous avons semé, que nous le méritons, et je le répète, que nous n'avons pas à être gênés. Si le gouvernement essaie de nous culpabiliser en menaçant de devoir prendre des mesures impopulaires comme des taxes et l'augmentation des impôts, il faut lui rappeler que s'il avait payé sa part en même temps que nous, nous le faisons, il n'aurait pas sur le dos, à l'égard du RREGOP, une dette de quelque 50 G. Nous ne nous foutons pas de ceux qui n'ont pas de régime de retraite ou que la dette du gouvernement fait souffrir. La charité et la générosité ne remplacent pas la justice. Continuons donc de défendre avec courage le principe d'indexation.

SEULS LES COUREURS SOULÈVENT DE LA POUSSIÈRE

MERCI.

André Goulet, président